

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs périscolaire

DOUDEVILLE



Année Scolaire 2018 / 2019

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

La ville de Doudeville est une commune en pleine expansion démographique, et, grâce à la qualité des installations et des services qu'elle propose, est de plus en plus attractive. Elle accueille à ce jour 2600 habitants.

On observe par conséquent une augmentation des effectifs dans les écoles, et, parallèlement, la fréquentation des accueils périscolaires à la cité scolaire.

Les temps périscolaires ont très longtemps été peu considérés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Conscients de leur importance pour l'équilibre de l'enfant, nous souhaitons faire de ces moments éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire proprement dit.

C'est pourquoi il nous a semblé opportun de mettre en place ce service « Accueil de loisirs périscolaire ».

L'accueil de loisirs périscolaire a été déclaré comme tel à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS).

LES ENFANTS

Les enfants sont âgés :

- ✚ De 3 à 6 ans pour les maternelles, ils sont accueillis dans une salle du rez-de-chaussée de l'école J.Breton aménagée à cet effet (matin).

Et le soir, dans une salle de l'école R.Mensire.

- ✚ De 7 à 10 ans pour les primaires, ils sont accueillis pour la garderie du matin dans la bibliothèque de l'école Joseph Breton et pour l'aide aux devoirs du soir dans des classes de l'école Joseph Breton.

Pour le périscolaire de la pause méridienne (12h00 à 13h20), les primaires seront accueillis dans trois salles où seront proposées des ateliers .


(Ping- pong, Babyfoot, jeux de société)


1. LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE


L'accueil périscolaire a pour objectif d'accueillir des enfants scolarisés, le matin avant l'école, le midi sur la pause méridienne et le soir après la sortie des classes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, du 3 septembre 2018 au 05 juillet 2019. Il ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires mais il est relayé par l'Accueil de loisirs sans hébergement.


L'équipe d'encadrement se doit de tout mettre en œuvre afin de permettre un accueil agréable et convivial. Le respect, l'entraide, favoriser l'autonomie, la socialisation, la responsabilité sont le moteur de son action.

Objectifs généraux :

-  **Objectifs A** : Respecter le rythme de l'enfant.

-  **Objectifs B** : Développer la participation de l'enfant.

-  **Objectifs C** : Développer des moments privilégiés avec les enfants.

-  **Objectifs D** : Sensibiliser à l'environnement (tant sur les activités que dans la vie quotidienne).

Objectifs opérationnels :

Organiser les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'accueil des enfants scolarisés avant l'ouverture, sur la pause méridienne et après la fermeture des établissements scolaires.

-  **Objectifs A** :

De plus en plus de parents travaillent à l'extérieur de leur résidence. Les horaires ne les autorisent pas toujours à consacrer suffisamment de temps à la préparation de leurs enfants avant le début de la classe et après.

Cela amène, à réfléchir à une solution pouvant aider les parents.

Le matin, est pour l'enfant un moment très important. Un moment où le corps et l'esprit reprennent peu à peu conscience de la réalité, où l'enfant sort du confort d'un lit douillet et calme, la dureté parfois du froid hivernal, de la pluie normande et confronté aux obligations des adultes, réveil tôt, rapidité d'exécution...

Pour l'enfant ce temps de réveil, où l'esprit sort du monde des rêves et l'instant où il doit faire preuve de concentration pour son travail scolaire doit être progressif.

L'équipe d'animation a pour charge d'amener, à travers ses actions, les enfants à un réveil progressif et sans agressivité.

L'enfant prend peu à peu le rythme de la journée et par redondance le rythme de la vie. Tout ceci pour aider l'enfant aux longues journées qui l'attendent.

Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...).

Le midi, pour les primaires, les activités sont prévues pour amener l'enfant progressivement vers un temps calme avant et après la pause déjeuné pour un retour en classe.

Le soir, pour les maternelles, les activités sont prévues pour amener l'enfant progressivement vers un temps calme après leurs journées. Pour les primaires, l'aide aux devoirs soulage et rassure les enfants qui sont encadrés par des animateurs et enseignants et bénéficient de leur aide.

Objectif B :

Instauration de temps d'échange et d'écoute enfants/enfants et enfants/animateurs.

Ecoute des enfants quant aux activités auxquelles ils souhaitent participer.

Mise en place de thèmes de l'année scolaire avec les enfants.

Objectif C :

Participation aux activités manuelles, artistiques et sportives.


Encouragement des enfants afin de favoriser leur participation à des actions exceptionnelles qui parlent de leurs envies.

Valorisation de leurs actions.

Objectifs D :

L'enfant sera capable de connaître la notion de déchets et de recyclage

2. LOCAUX ET HORAIRES

-  L'accueil périscolaire du matin (maternel et primaire) se fera dans l'école élémentaire Joseph Breton situé à l'adresse suivante :

34 Rue Augustin Lemerrier

76560 Doudeville

Le matin de 7 heures 30 à 8 heures 50



- ✚ L'accueil périscolaire du soir se fera dans les locaux de l'école Joseph Breton pour les primaires situé à l'adresse suivante :

**34 Rue Augustin Lemerrier
76560 Doudeville
Le soir de 16 heures 30 à 18 heures**

L'accueil périscolaire du soir se fera dans les locaux de l'école Raymond Mensire pour les maternels situé à l'adresse suivante :

**Rue des Prés
76560 Doudeville
Le soir de 16 heures 30 à 18 heures**

- ✚ L'accueil périscolaire du midi se fera dans les locaux de l'école Joseph Breton pour les primaires situé à l'adresse suivante :

**34 Rue Augustin Lemerrier
76560 Doudeville

Le midi de 12h10 à 12h40 pour le cycle 3
de 12h50 à 13h20 pour le cycle 2**

3. LES MOYENS

MATERIELS

Pour les maternels, la salle mise à disposition de l'accueil périscolaire du matin est une salle du rez-de-chaussée de l'école Joseph Breton et pour l'accueil périscolaire du soir, une salle de l'école Raymond Mensire.

Le mobilier se compose de petites tables, tapis de voitures, dinette, poupées, un meuble fermant à clé pour ranger les fiches d'inscription et sanitaires, ainsi que la boîte à pharmacie. Un coin lecture est aménagé avec un tapis, des fauteuils et canapés, un petit stock de livres.

Une pièce attenante sert de réserve pour entreposer les jeux et le matériel.

Pour les primaires, le matin la salle mise à disposition de l'accueil périscolaire est la bibliothèque de l'école Joseph Breton. Pour l'aide aux devoirs le soir, des salles de classe leur sont attribuées.




Pour les activités de la pause méridienne, elles se feront dans le gymnase de l'école, dans la salle vidéo et dans la salle ALSH de l'école.

Les pièces sont équipées d'un téléphone.




HUMAINS

Pour les maternels

Le matin :

-  Morgane Viard (BAFA)
-  Fervin Jean-Aimable (BAFA)
-  Fervin Benjamin (BAFA) remplaçant

Le soir :

-  Annie Ficet (non diplômée)
-  Morgane Viard (BAFA)
-  Fervin Benjamin (BAFA) remplaçante

Pour les primaires

Le matin :

- + Jean-Aimable Fervin (BAFA)
- + Foucault Mélora (BAFA)
- + Sophie Giffard (non diplômée) Remplaçante

Le midi : (Pause méridienne)

- + Catherine Robert (BAFA)
- + Benjamin Fervin (BAFA)
- + Morgane Viard (BAFA) 1^{er} Service (12h00-12h45)
- + Jean-Aimable Fervin (BAFA)
- + Mélora Foucault (BAFA) 2^{ème} Service (12h45-13h30)

Le soir : Aide aux devoirs

- + Jean-Aimable Fervin (BAFA)
- + Antoine Duruflé (Professeur des écoles)
- + Sophie André (Professeur des écoles)
- + Catherine Stravaux (Professeur des écoles)
- + Fervin Benjamin (BAFA) Remplaçant

Ces animateurs (trices) sont titulaires du BAFA mais aussi de l'attestation de formation aux premiers secours l'AFPS.

4 .LE ROLE DE L'ANIMATEUR(TRICE)

Il est d'accueillir les enfants, d'entretenir une relation de confiance avec les parents.

Après des enfants, l'animateur (trice) est à l'écoute de leurs besoins, les assiste dans les tâches telles que le petit-déjeuner (pour les maternels) ou le goûter.

L'animateur (trice) propose des activités collectives ou individuelles mais sait aussi les laisser libre de jouer sans son intervention.

L'animateur (trice) est garant(e) de la sécurité physique et affective des enfants.

Il ou elle est en capacité de se remettre en question afin d'être au plus près des besoins des enfants, des attentes des parents et de l'objectif de l'accueil périscolaire.

Le travail d'équipe fait partie des préoccupations de l'animateur (trice) qui met en place les activités manuelles en concertation avec ses collègues afin qu'il y ait une certaine cohérence dans les actions proposées. Il ou elle sait également rendre compte de ses observations à l'autorité et la solliciter en cas de besoin.

Une réunion périodique aura lieu.

5 .LA REALISATION DES OBJECTIFS

Les règles de vie sont établies avec les enfants afin de permettre le bon fonctionnement de l'accueil.

La décoration faite par les enfants permet à ces derniers de s'approprier les lieux et d'en faire des espaces agréables et conviviaux.

Des coins calmes sont aménagés pour lire...

Les jeux collectifs (extérieur ou travail d'équipe) favorisent la socialisation, l'entraide.

Le matériel mis à la disposition des enfants doit être respecté et rangé après utilisation. Les jeux sont vérifiés et complétés avant rangement.

6. TARIFS

Les tarifs appliqués tiendront compte du nombre de présences de l'enfant (à la journée ou à la semaine.

Garderie du matin : 6.00€/semaine ou 2.50€/jour

Garderie du soir : 6.00€/semaine ou 2.50€/jour

Un tarif unique forfaitaire est appliqué pour l'aide aux devoirs. (35.00€ /mois)

Liste des pièces à fournir lors de l'inscription :

- ✚ Une fiche Sanitaire d'inscription qui devra obligatoirement comporter le numéro de téléphone des parents.
- ✚ La notification de la Caisse d'Allocations Familiales de l'année en cours.

7. FONCTIONNEMENT

Déroulement de la garderie du matin :

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 7 heures 30. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles et jeux de société seront mis en place.

Les enfants sont reconduits dans leurs classes respectives à 8 heures 50.

Déroulement de la pause méridienne :

Les enfants du cycle 3 sont pris en charge le midi à partir de 12 heures. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles, culturelles et sportives seront mises en place. A 12h45 les enfants sont emmenés au restaurant scolaire par les animateurs.

Les enfants du cycle 2 sont pris en charge le midi à partir de 12 heures 45. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles, culturelles et sportives seront mises en place. A 13h20 les enfants sont emmenés à leur classe par les animateurs.

Déroulement de la garderie du soir pour les maternels et de l'aide aux devoirs pour les primaires :

Les enfants sont pris en charge par le personnel encadrant à 16 heures 30 jusqu'à l'arrivée échelonnée des parents ou personnes autorisés au plus tard à 18 heures.

ACTIVITE BRICOLAGE

-Un modèle confectionné par avance est présenté, ainsi l'enfant pourra le reproduire sous l'œil attentif d'un adulte qui lui donnera des conseils, de l'aide mais en aucun cas ne le fera à sa place.

-L'objet est repris par l'enfant le jour même où à la séance suivante s'il a besoin de séchage ou de finition.

Journée type :

Horaires	Activités
7h30 à 8h50	Accueil échelonné des enfants. Activités proposées par les animateurs (trices).
8h45	Rangement des salles.
8h50	Retour dans les classes
12h00 à 12h40	Accueil des enfants du Cycle 3 aux activités de la pause méridienne
12h50 à 13h20	Accueil des enfants du Cycle 2 aux activités de la pause

	méridienne
16h30	Passage aux toilettes, lavage des mains et goûter.
17h00	Activités proposées ou libre choix des jeux(pour les maternels). Aide aux devoirs pour les primaires
17h45 à 18h00	Accueil échelonné des parents.

ACTIVITE JEUX

-Le libre choix sera donné à l'enfant et respecté.

-Si l'enfant ne souhaite pas participer aux activités proposées, il pourra s'initier aux jeux de société ou autre.

Les relations avec les familles

Un cahier d'informations interne permet de transmettre des informations entre l'équipe de l'accueil périscolaire, la mairie et les familles. Ce cahier n'est pas à disposition des familles mais permet à l'équipe de noter les informations, remarques transmises par les familles.

Les maternels peuvent prendre un petit-déjeuner (certains enfants ne déjeunent pas avant de venir à la garderie) les parents leur mettant le nécessaire dans leur sac. Il en est de même pour le goûter en fin de journée (pour les primaires également). Dans un souci de ne pas multiplier les petite repas et afin de prendre en compte la nécessité d'équilibre alimentaire de l'enfant, cette collation n'est pas généralisée à tous les enfants.

Effets attendus

- Satisfaction, plaisir et évolution des enfants
- Les temps périscolaires mieux vécus par l'ensemble des participants (enfants et encadrants) : temps plus calme, plus dans la continuité du temps scolaire, plus éducatifs, moins générateurs de stress et d'énerverment.
- Echanges avec les animateurs (trices), évolution du fonctionnement, formation des animateurs (trices).
- Echanges avec les familles.

8. L'EVALUATION DE L'ACCUEIL

Evaluation quantitative :

- + Nombre d'enfants inscrits.
- + Evolution sur l'année.
- + Nombre d'enfants qui arrête.

Evaluation qualitative :

- + Petit questionnaire informel
- + Petit tableau sur la satisfaction des enfants (avant de partir mettre un petit bonhomme content ou pas content).
- + Discussion avec les parents.
- + Un questionnaire aux parents au milieu et en fin d'année

Une évaluation des animateurs sera faite une fois par trimestre.

